

**ENFANCE**  
Bien grandir



**Projet pédagogique**  
**ANNEE 2024-2025**



## FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

### Accueil de loisirs de Grandfontaine

L'association organisatrice Familles Rurales Fédération du Doubs a pour mission de répondre aux besoins des familles, de défendre leurs intérêts, de les accompagner dans leur mission d'éducation et de participer à l'animation des territoires ruraux.

L'accueil de loisirs de Grandfontaine, créé en 2013, organise des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Familles Rurales Fédération du Doubs, site de Grandfontaine, conciliant les ambitions communales, les valeurs de Familles Rurales et les demandes des parents, s'est donné comme mission de soutenir les familles, de développer les capacités de l'enfant et de participer à son épanouissement.

#### Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs se tiennent au n° 3 route de Torpes à Grandfontaine.

Ils comprennent :

- une grande salle de restauration avec cuisine
- une petite salle de restauration maternelle
- une cuisine annexe (école primaire)
- une grande salle de motricité
- un bureau administratif qui fait office d'infirmerie
- des sanitaires « grands » (au périscolaire)
- des sanitaires « petits » (à l'école maternelle)
- une salle de sieste (à l'école maternelle)
- une cour extérieure clôturée
- deux grands préaux
- une salle d'activité (école primaire)

# NOS OBJECTIFS

## Projet éducatif Familles Rurales

Nos objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif Familles Rurales. Celui-ci a pour objet de développer chez les enfants des « facultés intellectuelles, morales et physiques ». Il est spécifié que l'éducateur doit travailler en étroite collaboration avec la famille et l'environnement de l'enfant. Il faut également respecter les choix de l'enfant et ceux de sa famille. Pour cela quatre grands axes ont été écrits en faveur du développement des mineurs :

- Le premier concerne le développement physique. Cela passe principalement par le respect et la mise en place de conditions favorables au développement de son corps. Le respect du rythme et des besoins de l'enfant.
- Le second concerne le développement intellectuel, en passant par la communication (orale, écrite, artistique, corporelle, ...) en tout genre et plus particulièrement le langage, qui doit être maîtrisé de façon progressive tout en respectant le développement de chacun.
- L'axe suivant aborde le développement affectif. C'est un besoin vital, il doit donc être pris en compte de manière importante. Ce développement favorise le bien-être, le sentiment de sécurité et l'acquisition de nouvelles connaissances. De plus, le développement affectif se fera en centre via les relations créées avec les autres enfants et les adultes présents dans la structure.
- Enfin, le dernier axe porte sur le développement social et moral. En effet, les enfants ont besoin d'être autonomes, solidaires, respectueux mais aussi d'être responsables de leurs actes. Il faut donc essayer de développer au maximum la confiance qu'ils ont en eux, ce qui leur permettra de se dépasser dans certaines situations de la vie courante. Il est également dit qu'il faut que l'éducateur aide l'enfant dans ses choix par la mise en place de conditions favorables, travaillant en étroite relation avec la famille et son environnement, il respecte les choix de ceux-ci.

## Projet pédagogique

### Bien être de l'enfant

Dans le cadre de notre projet pédagogique annuel, nous souhaitons favoriser le bien-être des enfants à l'accueil de loisirs. Que les enfants aient envie de venir, de participer aux animations, de découvrir les autres enfants, de manger à la cantine. Pour cela, l'environnement émotionnel est important, nous œuvrons pour que chaque enfant se sente inclus dans le groupe, qu'il se sente respecté et écouté et que chacun soit libre de s'exprimer en toute bienveillance.

- ✚ Favoriser l'expression et l'écoute  
Micro ouvert avec thématiques pour développer la confiance en soi et s'exprimer dans un groupe.  
Mur d'expression : artistique, thématique, émotionnel.  
Débats (avec les CM1-CM2) sur des thématiques définies : écrans, alimentation, citoyenneté et recyclage...  
Echange avec des enfants de culture différente.  
Investir les enfants dans les médias du péri-scolaire : réseaux sociaux et journal.  
« Comment ça va ? » Laisser le temps au enfant de partager leur état émotionnel du jour.

Des conseil d'enfants sont organisés à partir du CE1 pour que les enfants puissent exprimer leurs besoins. Pour les plus petits, les délégués viendront recueillir leurs avis en amont. La décoration du périscolaire est importante, fresque géante, peinture sur vitre, projets décoratifs à l'initiative des enfants, afin que les tout le monde s'y sente bien.

- ✚ Accompagner les enfants dans la résolution de conflits  
Etablir les règles de vie avec les enfants et s'y référer tout au long de l'année.  
Utiliser les outils de résolution de conflit : L'équipe accompagnera les enfants dans leur résolution de conflits en les incitant à utiliser les outils ci-dessous, afin de les rendre un maximum autonome.
  - ζ Message clair
  - ζ Méthode de la main pour les plus petitsTravailler sur la gestion des émotions : mieux les comprendre et s'en servir pour dialoguer avec les autres « je me sens ou je ressens... » et arriver à nommer ses émotions.
- ✚ Valoriser les enfants  
Mettre en avant les créations des enfants « coin des artistes » et médias du périscolaire.  
Proposer des restitutions aux parents 2 fois dans l'année et aux différents services.  
Valoriser les comportements positifs, encourager les enfants à mieux faire. Pour les PS-MS l'équipe utilisera « la fusée du comportement » avec des « bons points » en récompense.
- ✚ Favoriser l'autonomie  
Responsabiliser les enfants dans la gestion de leurs affaires personnelles : Mise en place de porte-manteaux avec la photographie des enfants afin de ne pas avoir des affaires perdues ou oubliées.  
Participer de manière active lors du temps méridien : venir se servir/ou demander les quantités voulues pour terminer son assiette, manger avec les couverts (apprendre à couper), se servir de l'eau, débarrasser et nettoyer la table/la salle.  
Apprendre aux enfants (pour les plus petits) qui ne le savent pas à s'habiller et notamment les lacets avec l'outil « habiller petit loup ».  
Les jeux sont à disposition, les enfants en sont responsables.  
Participer à des temps d'accompagnement des plus petits lors de la distribution du goûter.

## L'éco-citoyenneté

Apprentissage de la citoyenneté par la mise en place d'un conseil d'enfant avec en amont de véritables élections ! Mais le respect de la planète est un rôle citoyen tout aussi important. Nous allons nous focaliser cette année sur les enjeux environnementaux suivants : le bien manger, la découverte de la nature et réduire nos déchets.

- ✚ Bien manger  
Limiter le gaspillage alimentaire. C'est la dernière étape de notre accompagnement avec le SYBERT pour limiter le gaspillage alimentaire. Objectif : que terminer son assiette soit la norme.  
Appréciation des repas par les enfants « mon repas étoilé » et transmission à l'équipe des cuisiniers.  
C'est quoi un repas équilibré ? Dessins, affiches, débat. Les enfants proposeront des planning goûters.  
Projet jardin/compost : Les enfants seront amenés à cultiver des fruits et des légumes afin de découvrir les produits non transformés et mieux comprendre leur développement « de la graine à l'assiette » et retour au jardin par le compost. Comprendre son utilité et responsabiliser les enfants à l'utiliser.

Proposer des ateliers cuisine pour que les enfants prennent goût à cuisiner, à découvrir de nouvelles saveurs, textures. Une fois pas session le midi les enfants cuisineront pour le goûter.

- ✚ Découverte de la nature  
Favoriser les activités en extérieure et notamment en milieu forestier. Emmener les enfants dès que possible en extérieur.  
Faire découvrir des milieux naturels sensibles, et se faire accompagner par des animateurs spécialisés.  
Mieux connaître la faune et la flore locale.  
Proposer des ateliers natures : ex land art.
  
- ✚ Réduire nos déchets  
Découverte d'éco-gestes qui peuvent limiter la production de déchets.  
Les serviettes en tissus, sont à l'étude sur quelques temps d'animation, lors des vacances et sur les temps méridiens des PS-MS.  
Savoir trier ses déchets en identifiant clairement les différentes poubelles. Avoir la possibilité de visiter un centre de tri et de savoir « où vont nos déchets » ?  
Valoriser les « déchets » par des activités favorisant le recyclage.

## NOTRE ORGANISATION

### Périscolaire

Ouverture en période scolaire aux horaires suivants :

Horaires lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 7h30-8h30

Midi : 12h-13h45

Soir : 16h15-18h30

### Une journée type

- ζ Accueil échelonné le matin à partir de 7h30. Les enfants ont accès à divers jeux. Ils peuvent également participer à une activité encadrée. Les enfants sont ensuite emmenés aux toilettes à 8h20, puis dans leurs classes respectives à 8h30.
  
- ζ Les enfants sont récupérés dans leurs classes respectives à 12h et sont emmenés aux toilettes avant de s'installer à table. Les enfants sont répartis en 4 services et par âges : PS et MS, GS et CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2. Le temps de repas et un moment d'échange et de découverte, notamment culinaire. Les enfants se servent ou demandent les quantités souhaitées pour terminer leurs assiettes. A 12h50 et en fonction des âges, une activité encadrée est proposée. Ils peuvent également jouer librement. Enfin un dernier appel est effectué avant d'emmener les enfants aux toilettes puis à 13h35 dans leurs classes respectives. Pour les CM1-CM2 : temps d'animation de 12h à 12h45 et temps de restauration de 12h45 à 13h35.
  
- ζ Les enfants sont récupérés dans leurs classes respectives à 16h15 et sont emmenés aux toilettes avant de s'installer à table. Au goûter, les enfants ont une collation équilibrée. A 17h00 les enfants peuvent : participer à une activité encadrée, avoir accès à divers jeux ou encore faire leurs devoirs. Les départs sont échelonnés.

## Mercredi

Ouverture en période scolaire aux horaires suivants :

Horaires mercredi :

Journée : 8h30-17h00

Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la démarche « Plan mercredi » qui vise à proposer une offre éducative périscolaire de qualité le mercredi. Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine en veillant aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue. L'équipe pédagogique du mercredi est permanente.

- ζ La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant :
  - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
  - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.
  - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation.
  - Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.
  - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).
  
- ζ L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) :
  - Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles).
  - Développement de la mixité sociale.
  - Gratuité ou tarification progressive.
  - Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité.
  
- ζ Mise en valeur de la richesse des territoires :
  - Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
  - Construction de partenariats avec les établissements culturels, les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels.
  - Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).
  - Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.
  
- ζ Le développement d'activités éducatives de qualité :
  - Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées. Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.

Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant. Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité.

## Extrascolaire

L'accueil de loisirs extrascolaire quant à lui est ouvert les premières semaines des petites vacances :

Vacances d'automne : du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024.

L'accueil de loisirs ferme ses portes durant les vacances de Noël.

Vacances d'hiver : du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025.

Vacances de printemps : du mardi 22 avril au vendredi 25 avril 2025.

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant les vacances d'été :

Vacances d'été juillet : du lundi 7 juillet au vendredi 18 juillet 2025.

L'accueil de loisirs ferme ses portes entre juillet et août.

Vacances d'été août : du lundi 18 août au vendredi 29 août 2025.

Aux horaires suivants :

Horaires vacances :

Journée : 8h30-17h00

Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h

Un projet pédagogique est élaboré pour chaque période de vacances.

### Une journée type

- ζ Accueil échelonné le matin à partir de 7h30 à 9h30. Les enfants sont en temps libre, ils ont accès à divers jeux. Les enfants sont ensuite emmenés aux toilettes à 9h20.
- ζ A 9h30 présentation des activités. Deux activités sont proposées aux enfants selon l'âge. Fin et rangement des activités à 11h30.
- ζ A 11h30, les enfants qui le souhaitent aident à mettre la table, sinon c'est un temps libre. A 12h00, les enfants passent aux toilettes et s'installent à table. Le temps de repas et un moment d'échange et de découverte, notamment culinaire. Les enfants se servent ou demandent les quantités souhaitées afin de terminer leurs assiettes. A 13h00 nous proposons un temps calme ou une sieste selon l'âge.
- ζ A 14h00, présentation de l'activité de l'après-midi. Levé échelonné des petits durant l'après-midi.
- ζ A 16h00, les enfants passent aux toilettes avant de s'installer à table. Au goûter, les enfants ont une collation équilibrée.
- ζ A 17h00 les enfants sont en temps libre, ils peuvent également avoir accès à divers jeux ou encore faire leurs devoirs. Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.

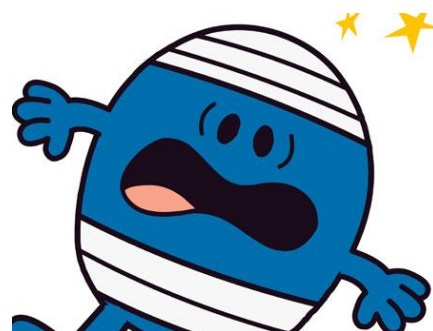


## Des enfants accueillis en toute sécurité

- ✓ Les portes et les portails sont fermés à clef systématiquement lors de la présence des enfants. Lors des arrivées et départs échelonnés, les animateurs gèrent les entrées des parents.
- ✓ Une fois par an, un plan de confinement et un exercice incendie est organisé pour préparer les enfants à un éventuel danger, dans, ou à proximité de nos locaux. Ces exercices sont réalisés par le biais d'un jeu pour ne pas les inquiéter.
- ✓ Listing quotidien afin d'assurer l'accueil les enfants en toute sécurité sur les temps périscolaires. Pour plus de contrôle, les instituteurs en possèdent également une liste. L'équipe fait l'appel en péri-midi et péri-soir lorsque les enfants sont récupérés par l'équipe. Ces derniers sont récupérés directement dans leurs classes respectives. Si un enfant inscrit n'est pas présent, et que l'instituteur n'a pas d'information, la directrice ou le directeur adjoint de l'accueil de loisirs, appellera les parents pour vérifier que l'enfant est en sécurité. Si ce n'est pas le cas, ils appelleront la gendarmerie de proximité.
- ✓ Listing à la journée le mercredi. Les animateurs font l'appel le matin, le midi et en début d'après-midi.
- ✓ Au cours des temps d'accueils, les animateurs sont vigilants à ce qu'aucun enfant ne quitte les locaux.
- ✓ Départs des enfants encadrés en péri-soir. Le responsable vérifie l'identité de toutes les personnes inconnues, en demandant leurs cartes d'identités et en vérifiant qu'elles soient mentionnées sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, communiquée par les parents. Si ce n'est pas le cas, le responsable ne confiera pas l'enfant à ces individus.
- ✓ En cas de retard ou d'absence du parent pour venir chercher l'enfant lors de la fermeture de l'accueil, l'animateur appellera le parent. Si celui-ci n'est pas joignable, ou ne peut venir chercher son enfant, l'animateur confiera l'enfant aux élus communaux ou en dernier recours à la gendarmerie locale.

## Santé

La directrice, Marion JACQUIER et le directeur adjoint Clément AYMONIER sont les assistants sanitaires. Ils veilleront à donner les médicaments aux enfants s'ils sont prescrits par un médecin (ordonnance obligatoire) et leur apporteront les premiers soins en respectant la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs. Ils tiendront un cahier de suivi pour les soins apportés et en informeront les parents. En cas de besoin, ils appelleront les parents pour venir chercher l'enfant ou pourront contacter le service compétent (médecin traitant/ SAMU).





## L'intégration de tous les enfants

Selon l'âge de l'enfant, nous adoptons une posture différente. Pour les plus petits, nous promovons la propreté des enfants sans angoisse, ni l'encouragement excessif. Pour cela, nous veillons à les amener aux toilettes avant et après l'école. Nous sommes également à leur écoute quand il y a un besoin pressant. Nous sommes vigilants à respecter leurs rythmes en permettant aux enfants de faire un temps calme après chaque repas. Les jeux proposés aux enfants sont également adaptés à l'âge.

Selon le handicap, nous nous renseignons sur les capacités et les incapacités des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Des échanges sont organisés régulièrement pour faire le point et adapter notre accueil. Nous avons à disposition des outils personnalisés qui serviront de ressources à tous les membres de l'équipe. Nous favorisons leur intégration dans le groupe. Nous proposons des temps d'échanges avec les autres enfants sur le handicap si besoin et veillons à mettre en place un système d'entraide.

Selon les problèmes de santé, nous prenons connaissance des maladies des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Nous adaptons nos habitudes aux besoins des enfants, selon les symptômes et les conséquences des maladies. Nous avons à disposition des outils personnalisés qui serviront de ressources à toutes les membres de l'équipe. Si nécessaire un protocole d'accueil individualisé est réalisé afin de pouvoir, si besoin, donner les traitements (sous ordonnances) et appliquer les procédures nécessaires. Il est communiqué à tous les membres de l'équipe.

Selon l'origine, nous échangerons un maximum avec les enfants afin d'apporter des repères. Nous présenterons notre fonctionnement, nos locaux, notre équipe et nos règles. Nous pourrions communiquer par une langue alternative comme l'anglais ou nous procéderons par un système d'images. Nous nous renseignerons sur les coutumes du pays d'origine afin de comprendre certaines différences culturelles et nous proposerons des temps d'échange avec les autres enfants pour que chacun puisse connaître et comprendre la culture de l'autre.



# NOTRE EQUIPE

Est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint permanent tous deux diplômés du BPJEPS LTP, de sept animateurs permanents, dont quatre diplômés, un stagiaire et deux non qualifiés. Nous accompagnons un animateur diplômé en formation BPJEPS LTP en apprentissage. Durant l'année et en fonction du planning d'alternance, l'équipe est renforcée par une animatrice diplômée le midi et une animatrice non qualifiée le soir.



## Le rôle de la direction

La directrice et le directeur adjoint assureront la cohésion de groupe au sein de l'équipe, garantiront le respect des objectifs fixés et seront garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et de son équipe. Ils devront aussi assurer la liaison entre les familles, les élus et les différents partenaires locaux. Enfin, ils seront en charge de la formation leur équipe.

## Le rôle de l'animateur

L'équipe d'animation animera les différents temps de la journée avec bonne humeur, dynamisme et créativité. Elle sera à l'écoute des enfants et de leurs familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. L'équipe devra être un modèle pour l'enfant au niveau du langage, du comportement et du respect des règles. Entre eux les animateurs travaillent en équipe, ils doivent être force de propositions et être capable d'initiatives pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Ils mèneront les activités en lien avec ce projet pédagogique tout en respectant la sécurité, morale, physique et affective des enfants, et le cadre règlementaire des accueils collectifs de mineurs.

## Réunion et formation

L'équipe se réunit tous les lundis après-midis. Ce temps permet aux salariés de l'accueil de loisirs d'échanger sur le fonctionnement de la structure, sur les besoins des enfants et la réalisation de nos objectifs pédagogiques. C'est une instance où chacun est libre de s'exprimer pour analyser, améliorer le fonctionnement existant et promouvoir un dialogue constructif. C'est également un lieu d'apprentissage : à chaque réunion, un axe de travail est établi et travaillé via des outils pédagogiques pour permettre une formation continue des salariés.



Chaque année, les salariés ont le droit à des jours de formation dans le cadre de leur compte personnel de formation. Familles Rurales propose des journées thématiques en lien avec les besoins des enfants, des salariés et de la structure. Le choix de formation s'opère par un échange entre les besoins ressentis par le salarié et les besoins évalués par la structure.

La directrice ou le directeur adjoint assurent le suivi de la formation des animateurs stagiaires. Ils seront évalués selon des critères communiqués en début de séjour mais également en lien avec le projet pédagogique mis en place avec l'équipe. Un bilan mi-parcours sera mis en place, où l'animateur pourra faire part de ses impressions, ses besoins, ses difficultés rencontrées. Un échange avec la direction permettra alors de clairement identifier les points forts à garder et les points faibles à améliorer.

## Le recrutement

Le recrutement de l'équipe se fait via notre réseaux Familles Rurales. Il s'opère également par l'usage des sites de Pôle Emploi et du CRIJJ (centre régional d'informations jeunesse). Un diplôme et une expérience dans l'animation sont vivement conseillés. Le casier judiciaire n°3 doit être vierge. Il est recommandé d'avoir des compétences dans les domaines suivants : activités manuelles, sports, activités artistiques, organisation de grands jeux.

# COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES

Plusieurs moyens de communications sont utilisés tout au long de l'année afin d'informer les familles de la vie du périscolaire :

- ✚ Une boîte mail : [al.grandfontaine@famillesrurales.org](mailto:al.grandfontaine@famillesrurales.org) est utilisée durant l'année pour échanger avec les familles sur des informations de fonctionnement.
- ✚ Le site internet : [famillesrurales.org/grandfontaine](http://famillesrurales.org/grandfontaine) reprend toutes les informations nécessaires concernant le périscolaire. Notamment le planning des activités, les menus de la cantines et d'autres informations utiles.
- ✚ Le portail familles : [famillesrurales-fd.portail-defi.net](http://famillesrurales-fd.portail-defi.net) est un site d'inscription mais aussi un site d'échange d'informations entre les familles et la structure.
- ✚ Le tableau d'affichage à l'entrée du périscolaire, présente les documents obligatoires.

Durant l'année nous échangeons également avec les familles lors des ateliers familles ou lors des réunions et nous recueillons leurs avis grâce à des sondages afin de faire évoluer la qualité de notre d'accueil.

Nous proposons une meilleure visibilité des activités aux familles par la parution du « journal du périscolaire ». Ce dernier relate les activités de la session passée et met en avant la vie des enfants dans la structure : <https://www.famillesrurales.org/grandfontaine/72/journal>



## EVALUATION

### Bilan de l'équipe pédagogique

L'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera en équipe en deux temps. Le premier sera une évaluation continue du projet. Elle se déroulera avant chaque fin de vacances scolaires. Elle permettra de quantifier et qualifier la réalisation de nos objectifs et d'améliorer, de dynamiser, de rediriger les projets en cours.

Le second temps de l'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Il permettra de statuer sur l'effectivité ou non du projet. Il sera un point d'ancrage pour le projet pédagogique de l'année prochaine.

### Bilan de satisfaction parents et enfants

Un conseil d'enfants sera organisé à chaque session, l'occasion pour les enfants de faire le point sur leur besoins et envies. De plus un temps de bilan individuel est proposé aux enfants en fin d'année scolaire, au mois de juin.

Le questionnaire à destination des parents sera diffusé en mai. Il sera diffusé en format numérique afin de rendre plus aisée sa diffusion et son interprétation.